## L'INTERVENTION DE L'ANGOLA AU 71° SESSION DU COMITÉ EXECUTIF DU HAUT COMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIÉS À GÉNÈVE

DATE: 05-10-2020

FORMAT: VIDEO CONFERENCE

Monsieur le President,

Chers Representants des Delegations presentes a cette Session,

Mesdames et Messieurs

Bonjour

Ma Delegation est très honoré de pouvoir particper a ce conclave qui a pour but d'analyser la situation des Refugiés et Apatrides au niveau mondial et trouver des solutions durables a cette mobilité humaine; mais c'est aussi un grand privilège, participer a ce debat edifient aucours de cette 71 eme Session du Comité Executif du Haut Comissariat des Nations Unies pour les Refugiés.

La République d'Angola acceuille sur son territoire **52.671** citoyens etrangers de ce groupe, de plusieurs nationalités, leur assurant la Protection et Assistance Social, le Registre de Naissance de leurs enfants nés sur notre territoire, avec une garantie d'atribuition d'un Passeport etranger a tous, conformement à la legislation sur la base du Decret 3/00 du 14 Janvier.

Le chifre de **52.671** citoyens de ce groupe acceuilis en Angola correspond a : **30.139** Demandeurs d'Asile, **(-02)** décès en comparaison avec l'année 2019 ; **16.183** Refugiés, **(-01)** décès en comparaison avec l'année écoulé ; et enfin **6.349** Refugiés

bien caracterisés provenant de la Region du KASSAI en Republique Democratique du Congo, composés de 1.350 hommes, 1.266 femmes et 3.733 enfants, tous internés au Centre d'Acceuil de la Municipalité de Lôvua dans la Province Angolaise de Lunda Norte.

Il est important de souligner que la difference existente sur les données en relation à l'année ecoulée est dû au fait que l'année 2020 a pu enregistrée une reduction de 3.076 citoyens etrangers acceuillis en vue de la protection international, aucours de laquelle 03 sont décédés, soit 02 Requerents d'Asile et 01 Refugié, en pus des 3.073 Refugiés Congolais Democratique qui opterent pour un retour vers leur pays d'origine, sur la base d'un Accord Tripartite signé entre l'Angola, la République Democratique du Congo et le Haut Comissariat des Ntions Unies pour les Refugiés, dont 2.912 retournèrent de façon enquadré en partenariat avec l'Organisation International pour les Migrations avec notre assistance, et 161 sortis de façon spontanée du territoire Angolaise.

En vue de resoudre la problematique des Refugiés dans notre pays, les Organes competents continuent a executer les actions prevues dans le Programme du Gouvernement relatif à l'optimisation des conditions de sejour des Refugiés notament:

- a) La realisation des Sessions plenières du Conseil National pour les Refugiés qui ont pour mission de valider les documents recteurs pour l'experimentation de la clause de cessation du statut de Refugié, en exemple ici des communautés de la Sierra Leone, Liberia et Ruanda en Angola, ayant prevu a leur egart, le debut du processus d'aplication à la fin de ce mois d'Octobre 2020.
- b) L'actualisation de la Base de Données Biometriques pour tous les Refugiés et demandeurs d'Asile, pour faciliter le renouvellement et emission de nouveau titre

- d'identification aux termes de la Loi 10/15 du 16 Juin portant sur le Droit d'Asile et Statut des Refugiés.
- c) La preparation et accompagnement du processus de retour volontaire des Refugiés de la RDC qui se trouvent encore au Centre d'Acceuil de la Municipalité de Lôvua dans la Province Angolaise de Lunda Norte, puis l'intregration locale des ceux qui manifestent le desire de rester sur le sol Angolais.
- d) La consolidation des macanismes de protection des Apatrides en accord avec les deliberations des Conventions de l'Apatride de 1954 et 1961, auxquelles l'Angola a rescement ratifié le 07 Octobre 2019.

Pour concluir, nous renouvellons notre volonté de continuer a cooperer avec le Système de Nations Unies en matière de protection International des Refugiés et Apatrides, accomplissant les compromis assumés par la République d'Angola dans ce domaine.

Finalement, j'aimerai exprimer ma gratitude et remerciement aux Experts et membres des Delegations presentes pour leur experience et connaissance ainsi que les bonnes pratiques partagées aucours de cette Session.

Merci à tous.

LE SECRETAIRE D'ETAT DE L'INTERIEUR D'ANGOLA, DR. JOSÉ BAMÓQUINA ZAU